



Le Conseil des Jeunes
de la Protection
de l'Enfance en Gironde

Bordeaux, le 15 octobre 2019

Bonjour,

Nous vous remercions chaleureusement pour votre candidature au Conseil des jeunes de la protection de l'enfance de Gironde. Toutefois, plus de 160 jeunes ont souhaité participer à la création du Conseil des jeunes de la protection de l'enfance de Gironde alors que ce conseil ne peut accueillir que 100 membres. Nous avons donc été contraintes de faire un choix parmi les candidatures.

Pour ce faire nous avons mis en application les critères fixés au préalable à savoir la parité filles/garçons, la représentativité de l'âge des membres, des modes de placement et des secteurs géographiques

Nous vous remercions de votre intérêt pour le conseil des jeunes de la protection de l'enfance, mais le nombre de jeunes âgés de plus de 16 ans était trop important, votre candidature n'a pas été retenue.

Nous vous proposons cependant de participer au débat, en envoyant vos idées ou réflexions sur une boîte mail dédiée cjpe@gironde.fr, qui seront transmises aux groupes de réflexions suivant les thématiques.

Vous serez aussi destinataire des suggestions et recommandations qui seront proposées à l'issue des travaux du Conseil des jeunes.

Avec nos amicales salutations.

Emmanuelle AJON
Vice-présidente du Département
chargée de la protection de l'enfance

Adeline GOUTTENOIRE
Présidente de l'Observatoire
de la protection de l'enfance